

COMMUNE DE MALBOSC

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 03 AVRIL 2017

L'an deux-mille-dix-sept, le lundi 03 Avril à 18 h00, le Conseil Municipal de cette commune convoqué le 27 Mars, s'est réuni à la salle de la mairie de MALBOSC, sous la présidence de M. Michel PIALET, Maire

Présents : Michel PIALET, Evelyne AGNIEL, Christian MANIFACIER, Michel RISSE, Maud CLAVEL, Paul KELLER, Michel DURAND-GASSELIN,

Absents représentés : Chantal MEBREK (Procuration à Maud CLAVEL)

Secrétaire de séance : Christian MANIFACIER

En ouverture de séance M le Maire indique au conseil que tous les budgets ne sont pas prêts et qu'en conséquence un autre conseil municipal devra être réuni rapidement pour voter les budgets de l'eau, de l'assainissement et du point multi service

Après discussion il est convenu par les membres présents de tenir ce **prochain conseil vendredi 07 AVRIL à 18 h 00**

Evelyne BAURAIN secrétaire en charge du budget à la mairie de Malbosc assiste au conseil

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 février 2017.

Pas d'observations

Voté à l'unanimité des présents et conseillers représentés (8)

Organisation du bureau de vote pour les élections présidentielles (23 Avril et 07 Mai)

Monsieur le maire indique aux membres du conseil municipal qu'il sera absent pour ces élections et qu'il faut donc organiser le bureau de vote en conséquence ; l'organisation est la suivante :

08 h 00 à 10 h 30	Paul KELLER et Christian MANIFACIER
10 h 30 à 13 h00	Chantal MEBREK et Maud CLAVEL
13 h 00 à 16 h 00	Evelyne AGNIEL et Michel DURAND-GASSELIN
16 h 00 à 19 h 00	Michel RISSE, Evelyne AGNIEL et Christian MANIFACIER

Approbation des comptes Administratifs

Compte administratif du budget de la commune

Le CM considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter 15 577,42 euros au compte 1068

Le CM considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter 32 133,43 euros au compte 002

Compte administratif du budget de l'eau

Pas d'excédent de fonctionnement

Compte administratif du budget point multi services

Pas d'excédent de fonctionnement

Compte administratif du budget de l'assainissement

Le CM considérant l'excédent de fonctionnement décide d'affecter 27 217,68 euros au compte 1068

En l'absence du maire ces quatre comptes administratifs sont votés à l'unanimité des présents et conseillers représentés (7)

Délibération 2017-10: Coupe de bois parcelle 4

M le Maire expose au conseil municipal que pour des raisons budgétaires concernant l'exercice 2017 il est nécessaire d'avancer le plan d'aménagement pour la parcelle 4 prévu par l'office national des forêts pour 2018 et 2019 en 2017 ; premier dépressage de cette parcelle.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, autorise Monsieur le maire à faire les démarches nécessaires pour la réalisation de ces travaux

Voté à l'unanimité des présents et conseillers représentés (8)

Budgets 2017 de la commune

Monsieur le Maire assisté de Mme BAURAIN expose au Conseil Municipal la proposition de budget 2017 de la commune

Budget fonctionnement 275 191,43 Euros

Budget investissement 138 635,07 Euros

Après avoir écouté les explications de Mr le Maire sur certains points du budget et en avoir délibéré, le conseil municipal vote globalement les budgets fonctionnement et investissement 2017 de la commune de Malbosc

Voté à l'unanimité des présents et conseillers représentés (8)

Questions diverses

Point Multi Service : Le point multi service a ouvert le 04 mars (bar et épicerie), la restauration à compter du 01 avril ; il donne satisfaction à tous ; la procédure de récupération du logement dont les occupants sont partis est en cours ; sa prochaine occupation sera contractualisée avec un des gérants du point multi service.

Fête de la musique : la fête de la musique aura lieu le samedi 24 juin, un groupe musical financé par la commune est pressenti ; la localisation de cette manifestation est prévue comme les années précédentes (au camping) M. le maire rencontrera les gérants du camping pour connaître leur avis sur la question et sur les prestations qu'ils peuvent proposer (buvette, restauration)

Adressage : Mr le maire rencontre le lundi 10 la société Géosiapp qui a été retenue pour faire l'étude, il faudra réunir un groupe de personnes référentes pour travailler sur ce dossier (donner un nom à toutes les routes, rues, places, impasses, etc)

Plantations suite coupe de bois : Les plantations sur les parcelles qui ont été brûlées en juillet 2015 qui avaient été entreprises l'année dernière (pins de Salzman) viennent d'être terminées (plantations de feuillus).

Adhésion au SISPEC (syndicat de l'eau) : Nous sommes conviés le lundi 10 à 10 h 00 à une réunion dans les bureaux du syndicat aux Vans. Cette réunion fait suite à la visite de leur service technique et de leur bureau d'étude sur Malbosc il y a de cela quelques semaines. A priori nous serons alors fixés sur la possibilité et les conditions d'adhésion à ce syndicat

Fin du Conseil Municipal à 23 h 30